

COMITES NOMMES.—*Suite.*

Aussi recommandant le paiement de leurs comptes à MM. Henry S. King et Cie, 410. Recommandant les installations nécessaires dans le bureau du greffier assistant, 410. Recommandant que deux mois de gratification soient payés depuis le décès de quelques officiers, etc., sur la liste permanente à sa veuve ou à ses orphelins, 410. Recommandant que M. T. C. Gibb ait le titre d'assistant comptable et que le bonus de cent piastres lui soit payé pour le travail qu'il a fait en confectionnant un registre des sénateurs, 410. Recommandant que Frédérick Merritt, Robert Graburn et Alphonse Duhamel, pages, soient notifiés que leurs services ne seront pas requis à la prochaine session, 410. Recommandant que George A. McKinnou soit nommé page pour la prochaine session, 410. Recommandant que les messagers sessionnels reçoivent chacun en sus de leur salaire sessionnel deux piastres et cinquante cts (\$2.50) par jour pour le nombre de jours qu'a duré la présente session au-delà de cent jours. Second rapport adopté, 515.

7.—*Des ordres permanents et bills privés :*

Nommé, 35. Premier rapport, recommandant la réduction de son *quorum* à neuf membres, 41. Premier rapport adopté, 41. Second rapport, 41. Extension de délai pour réception de pétitions à jeudi, dix-neuf du courant, 41. Troisième rapport, 42. Rapporté que la soixante-douzième règle a été observée au sujet des pétitions d'Amanda Esther Davis et de Charles Smith pour bill de divorce, 42. Second rapport adopté, 49. Quatrième rapport, 61. Rapporté que la soixante-douzième règle a été observée au sujet des pétitions de Alice Alvira Evans. Terry Emily Jane Terry et Georg Louis Emil Hatzfeld, pour bill de divorce, 61. Et a examiné la pétition de George Branford Cox pour bill de divorce, et que l'avis donné de cette pétition n'a pas eu la durée voulue et recommande que la soixante-douzième règle soit suspendue en tant qu'elle a rapport à ce bill, 62, 64. Cinquième rapport, 63. Rapporté que les pétitions de la Banque d'Épargne des mines d'Albion; de la compagnie du chemin de fer du Sud du Canada et d'Erié à Niagara; de la banque Fédérale du Canada; et de la compagnie du chemin de fer du Sud du Canada qu'avis suffisant a été donné dans chaque cas, 63. Cinquième rapport adopté, 63. Considération du quatrième rapport concernant la soixante-douzième règle dans le cas de George Branford Cox; ordonné que le quatrième rapport soit renvoyé pour reconsidération, 69. Sixième rapport, 86. Rapporté, qu'avis suffisant a été donné aux pétitions suivantes, savoir: Banque Centrale du Nouveau-Brunswick; de l'association d'assurance dite Mutuelle, "Dominion Grange" contre l'incendie; du chemin de fer du Grand Occidental et du lac Ontario; du chemin de fer de Branford, Waterloo et lac Erié; du Synode de l'Église Évangélique Luthérienne; compagnie d'assurance "La Royale Canadienne"; compagnie du Pont du Sault Sainte-Marie; et aussi les pétitions qui ne sont pas de nature à exiger la publication d'un avis, 86, 87. Septième rapport, 87. Rapporté qu'ils ont de nouveau examiné la pétition de George Branford Cox, et que la soixante-douzième règle a été observée, 87. Huitième rapport, 87. Rapporté, temps expiré pour la présentation de bills au 26, et prolongé au 5 mars, 87. Huitième rapport adopté sur division, 88. Neuvième rapport, 125. Recommandant que la quarante-neuvième règle soit suspendue, et que permission soit donnée à Thomas Scobl et autres de présenter une pétition au sujet de la compagnie de chemin de fer et navigation du lac aux Jones et de la Saskatchewan. Dixième rapport, 126. Trouvé qu'avis suffisant a été donné dans chaque cas: Pont de chemin de fer sur la rivière St.-Jean;